



PROTECTION CONTRE LES CRUES ET REVITALISATION

LE NOZON À ORBE ET CHAVORNAY

PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIFS

- Déficiences de protection contre les crues
- Cours d'eau entièrement artificialisé
- Gérer les débordements en rive droite pour les risques résiduels d'inondation
- Recréer des milieux naturels propres au cours d'eau dans un espace élargi
- Améliorer les liaisons biologiques régionales (milieux terrestres, amphibiens et aquatiques)
- Favoriser le développement d'une végétation riveraine typique
- Accroître la valeur paysagère

DESCRIPTION DES TRAVAUX

- Elargissement du cours d'eau sur 2.7 km par déplacement et rehaussement des digues en rive gauche et droite (70'000 m³)
- Valorisation des matériaux d'excavation sur place en utilisant des techniques de stabilisation
- Découpage et valorisation des terres végétales sur les parcelles voisines (60'000 m³)
- Démolition et reconstruction de deux ponts et construction d'une nouvelle STAP
- Suppression des stabilisations de pieds de berges
- Diversification écomorphologique du lit et des pieds de berges (annexes hydrauliques, terrasses inondables, surprofondeurs, caches à poissons, etc.)
- Ensemencements de mélanges issus de brossage de prairies régionales
- Plantations de haies, bosquets et arbres isolés
- Aménagements de microstructures favorables aux micromammifères

NATURE DES PRESTATIONS BIOTEC

- Reprise du projet d'ouvrage et établissement du projet d'exécution
- Etablissement du dossier d'appel d'offre aux entreprises (GB)
- Direction locale des travaux
- Appui au Maître d'ouvrage
- Suivi des travaux d'entretien pendant 3 ans après la réception des travaux
- Etablissement du DOE, y c. un plan d'entretien extensif à long terme

EXÉCUTION DES TRAVAUX Avril 2020 – juin 2021

MONTANT DES TRAVAUX ~ 6'000'000.- CHF TTC
dont ~500'000.- CHF pour le génie biologique (hors entretien)

MAÎTRE D'OUVRAGE Entreprise de correction fluviale du Nozon



- ① Etat initial – fonctions écologiques nulles
- ② Croquis d'intention
- ③ En travaux – plantation de ligneux, aménagement de sac coco pour la protection du pied de berge en remblais et de terrasses inondables (février 2020)
- ④ Etat aménagé 3 ans après la fin des travaux (mai 2023)

